

Akantior

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Akantior, 0.8 mg/ml, collyre en solution

Substance active

Polihexanide

Laboratoire

Sifi France SAS

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Akantior, 0.8 mg/ml, collyre en solution

Critères d'octroi

- Kératite amibienne chez l'adulte et l'enfant à partir de l'âge de 12 ans

Autres informations

- Posologie : Consulter le RCP disponible auprès du laboratoire
- Si une guérison n'a pas été obtenue dans les 12 mois suivant le début du traitement, l'utilisation d'AKANTIOR doit être interrompue
- Prescription réservée aux ophtalmologues et infectiologues

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié